



23 25 rue ramponeau
-allée Est-- Usine
la Kommune M° Belleville 75020 Paris

06 03 79 77 09

tracesp@free.fr

<http://tracesp.free.fr>

Paris le 29 septembre 2009

*Réponse de l'association T.R.A.C.E.S. au communiqué de presse du 27 septembre 2009
de l'association la Forge de Belleville.*

*Nous avons pris connaissance du dernier communiqué de presse de l'association la Forge de Belleville.
C'est un produit caractéristique d'une association passée maître dans l'art de la duplicité. Duplicité quant à ses
engagements contractuels et quant à la destination du site de la Forge, au moyen, entre autres, de la
falsification des faits, de présentations trompeuses et d'amalgames insensés. Et tout cela dans la perspective très
limitée de son maintien à toute force dans les lieux.*

Ceci implique donc de répondre point par point. Nos réponses et précisions sont en italiques.

Communiqué de presse

LES ARTISTES DE LA FORGE

PRIVÉS DE LEURS ATELIERS

LE 20 SEPTEMBRE À 23 H 52, UN E-MAIL ÉTAIT ENVOYÉ PAR LE NOUVEAU GESTIONNAIRE DE LA FORGE, INFORMANT LES ARTISTES DE L'USINE QUE LES SERRURES EN AVAIENT ÉTÉ CHANGÉES. CE SONT AINSI 7 ARTISTES, EMPÊCHÉS DE PÉNÉTRER SUR LEUR LIEU DE TRAVAIL, ET 19 ARTISTES QUI N'ONT PAS ACCÈS À L'ISSUE DE SECOURS EN CAS D'INCENDIE SUR LE TERRAIN VAGUE.

Depuis le mois de mai tous les artistes du site disposaient de clefs leur donnant accès à leurs espaces de travail. Nous avons pris le parti de faire confiance aux artistes occupants sans droit ni titre en leur fournissant des clefs qu'ils s'étaient engagés sur l'honneur à ne pas dupliquer. Dans un contexte de vols et d'effractions répétés, ces artistes membres de l'association La Forge de Belleville ont annoncé publiquement avoir dupliqué ces clefs, ajoutant encore à la confusion. Les vols et disparition d'objet se perpétuant et notre responsabilité étant engagée nous avons pris la décision de ne plus fournir les clefs donnant accès aux ateliers collectifs (lieu dit l'usine) qu'aux seuls artistes ayant signés une convention d'occupation et s'étant engagés au respect du règlement intérieur.

AUCUN HORAIRE D'OUVERTURE N'ÉTANT DÉFINI, LES ARTISTES DE LA FORGE DOIVENT ATTENDRE LA BONNE VOLONTÉ DES NOUVEAUX PRESTATAIRES, RAREMENT PRÉSENTS SUR LE SITE. PENDANT CETTE ATTENTE, LEURS OEUVRES SONT SÉQUESTRÉES.

L'association T.R.A.C.E.S. n'a pas vocation à être concierge du site pour des occupants ayant affiché leur irresponsabilité, mais à le faire vivre. Elle œuvre à y faire venir de nouveaux artistes, ainsi l'usine est-elle souvent ouverte aux artistes occupants sans droit ni titre ; lesquels peuvent nous contacter pour y rentrer quand ils en ont besoin. Quand à « séquestrer une œuvre », ce n'est pas de notre ressort et il est pénible d'avoir à faire à des incultes.

T.rait R.eflet A.ction C.ontraste E.space S.ingulier

(T.R.A.C.E.S. association loi 1901 - J.O.1404-17/7/1999) siège sociale: 24 rue ramponeau 75020 Paris
agrément Jeunesse et d'Éducation Populaire - 75 JEP 04-189

SIRET 43800263600019 - APE: 9001Z

Maison des Artistes N° diffuseur T047669 1/3

A NOTER QUE L'ASSOCIATION, EN CHARGE DU LIEU DEPUIS LE 21 AVRIL 2009, N'A PAS ENCORE MENÉ À BIEN LES ACTIVITÉS POUR LESQUELLES ELLE ÉTAIT MANDATÉE PAR LA VILLE DE PARIS.

Lors de l'inauguration du 54 rue de Rivoli, Bertrand Delanoë a souligné le courage dont l'association T.R.A.C.E.S. faisait preuve dans la mise en œuvre de son projet – il en faut quand les occupants sans droit ni titre ont fait de notre échec leur seul horizon... Les ateliers enfants-parents reprennent sur des plages horaires élargies, ce que l'association la Forge de Belleville nous interdisait du temps de sa gestion. Une programmation artistique est mise en place depuis juin. Des manifestations culturelles auront lieu en octobre. Des artistes retenus par la commission d'attribution des ateliers (où T.R.A.C.E.S. n'est pas majoritaire, ce qui change des petits arrangements entre amis qui prévalaient jusqu'alors) travaillent à des projets de restitution au quartier. Une soirée hebdomadaire est dédiée aux échanges sur l'art.

LEUR PRINCIPALE ACTION CONSISTE À RENDRE INTENABLE LA PRÉSENCE DES ARTISTES :
-ENLÈVEMENT SYSTÉMATIQUE DES TISSUS BLANC ISOLANT LES ATELIERS DE L'USINE.

Les artistes de l'usine ont été informés sur ce point, à savoir que les cordes à linges plus où moins artistement tendues pour supporter des bâches blanches pouvaient entraver l'évacuation des ateliers et nuisaient à l'ouverture du lieu en général. Il leur a aussi été proposé de faire établir des systèmes à tringles par des entreprises compétentes.

-ANNONCE DE L'ENLÈVEMENT PROCHAIN DES 8 CLOISONS SÉPARANT CES ATELIERS, L'ARTISTE N'AURA PLUS QU'UN MUR POUR MONTRER SES TRAVAUX, ET PLUS DU TOUT D'INTIMITÉ.

Voilà qui est contradictoire. Aucune annonce de la sorte n'a été faite. Mais nous avons demandé aux artistes de ne pas entraver les parois coulissantes qui séparent les ateliers collectifs.

-MENACE DE JETER À LA RUE TOUTE OEUVRE ACHEVÉE, SEUL LE TRAVAIL EN COURS EST AUTORISÉ.

Afin de nous mettre en conformité avec une injonction de la Préfecture de Police relative au déstockage impératif de l'usine, lieu ayant vocation à accueillir du public, nous avons demandé aux artistes ayant des œuvres achevées à fortes charges calorifiques de bien vouloir les stocker ailleurs, de même nous avons priés les artistes de ne plus utiliser les parties communes du site comme lieu de stockage.

En mettant l'accent sur ces points, l'association la Forge de Belleville montre combien le détournement d'un lieu à vocation publique et collective à des fins personnelles est désormais la norme à ses yeux.

Rappelons que l'usine en question à toujours été aux termes des divers conventions liant le site à la Ville destiné à une rotation d'artistes et à accueillir du public (espace ouvert, parois d'ateliers coulissantes, large allée centrale).

Petit à petit, le lieu a été dévoyé pour aboutir à la topographie actuelle : parois coulissantes bloquées, rideaux et cloisons de fortunes qui tombaient trois jours l'an pour les journées portes ouvertes. Les débats et réflexions de l'association la Forge de Belleville portant alors sur les tarifs de la buvette du bal du samedi.

Dans le même temps, toute tentative d'impulser une dynamique était anéantie au plus vite. Que ces tentatives émanent de l'intérieur – ce qui explique que les plus créatifs et réactifs aient quittés le

navire – ou de l'extérieur, au point que depuis trois ans aucune convention ne liait plus le site à la Ville.

CE 27 SEPTEMBRE, LA MENACE EST EFFECTIVE : L'ASSOCIATION "T.R.A.C.E.S." A JETÉ À LA RUE DES AFFAIRES APPARTENANT AUX PLASTICIENS.

L'affirmation est d'autant plus ridicule que ces mêmes plasticiens nous narguaient le lendemain en nous remerciant d'avoir fait un travail qui leur incombait. En l'espèce nous avons débarrassé un lieu destiné à accueillir du public d'un fatras accumulé depuis des années au gré des désintérets des occupants (des images sont disponibles).

NOUS AVONS DÛ APPELER LA POLICE.

La force publique est bien passée sur le site au prétexte fallacieux d'une agression soulevé par deux membres de l'association la Forge de Belleville ; puis la force publique est repartie en nous signifiant sa lassitude.

ALORS QUE MONSIEUR CHRISTOPHE GIRARD S'EST ENGAGÉ À NE PAS EXPULSER LES ARTISTES DE LA FORGE, LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES, EN CHARGE DU DOSSIER, LAISSE "T.R.A.C.E.S." TENTER DE LE FAIRE.

Il y a là une confusion supplémentaire. Que l'association la Forge de Belleville continue comme par le passé à travestir les faits et à instrumentaliser toute initiative pour maintenir ses membres dans les lieux est une chose.

Mais cela ne lui suffit pas : elle revendique encore de poursuivre sa lamentable gestion du site. Gestion dénoncée par Christophe Girard. Et c'est à cela que l'association T.R.A.C.E.S. est confrontée depuis qu'elle a remporté un marché public au détriment de l'association la Forge de Belleville : à un pseudo-gestionnaire bis, sans aucun droit, sans autre légitimité que sa nuisance passée, qui prétend continuer d'administrer le site au seul bénéfice de ses membres et au détriment du public et de la communauté artistique.

MALGRÉ LES AGISSEMENTS DE L'ASSOCIATION T.R.A.C.E.S., LES ARTISTES DE LA FORGE LEUR RÈGLENT LES REDEVANCES D'OCCUPATION MENSUELLES.

De manière symptomatique, les artistes membres de l'association la Forge de Belleville sont incapables de régler leurs indemnités d'occupation directement au gestionnaire du site, ils passent par leur association qui n'a aucune compétence en la matière et se refuse en outre à payer les charges, un mot qui l'effraie.

Association T.R.A.C.E.S.